

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25/11/2024

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de Conseillers Présents : 10

Nombre de Conseillers représentés : 1

Début de séance : 20h30

Fin de séance : 22h04

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 25 novembre, le Conseil Municipal, s'est réuni, en session ordinaire, salle Sancey-Richard, sur convocation régulière adressée à ses membres le mardi 19 novembre 2024, par Monsieur le Maire qui a présidé la séance.

Présents :

Gérard Dèque, Sandrine Boillot, Laurent Poncet, Hervé Lacroix, Alicia Berthier-Derose, Francis Meuterlos, Lucie Rousselet-Jurcevic, Nicolas Métivier, Thierry Rolland, Marlène Benoit.

Excusés : Samuel Péridy, Florence Collino, Gaël Marandin, Estelle Remacle, Bénédicte Lavier.

Absent:

Pouvoirs : Samuel Péridy à Laurent Poncet

Secrétaire : Alicia Berthier Derose

ADMISSIONS EN NON VALEUR

CONVOCATION LE 19 11 2024

Le SGC a communiqué à la commune la liste des admissions en non valeur qu'il préconise d'acter :

AFFICH.	Exercice pièce	Référence de la piéce	Nom du redevable	Montant restant á recouvrer	Molif de la présentation	Observations
GE LE	2016	T-209	KOKORO AIKIDO RYU		PV perquisition et demande renseignement vaine . (Location salle du Tertre en 2018 pour AIKIDO par PARIZET Alahr de Malbuisson)	
2 8 NGV. 2524	2017	T-71	ECOLE FRANCAISE INTER	189,00 €	Pousuite sans effet et ressortissant étranger : ARABIE SAOUDITE ; secours sur piste du 09/02/2017 de RAFFEI Zlad	
	2023	T-53	DUANT Norlane	356,55 €	Poursuite sans effet et ressortissant étranger : BELGIQUE ; secours sur piste du 01/01/2023	
	2023	T-59	MOLINUEVO Daniel	442,55 €	Poursuite sans effet et ressorissant étranger : SUISSE ; secours sur piste du 25/01/2023	

Total:

1 079,57 €

Il s'agit de titres émis et qui n'ont pas pu trouver règlement après application des poursuites financières.

Toutes les pistes ayant été explorées, le SGC propose d'admettre en non valeur la somme de 1079,57 €

M. le Maire propose d'accepter cette proposition.

Mairie de Métablef Tél : 03 81 49 13 22 - Fax 03 81 49 01 22

Mail: mairie@metablef.fr

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : - admet en non valeur la somme de 1079,57 €

- autorise le Maire à signer les pièces s'y rapportant.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Métabief Le Maige, Gérard DEQUE

Mairie de Métabief Tél : 03 81 49 13 22 - Fax 03 81 49 01 22

Mail: mairie@metablef.fr